

Monter au créneau

Cette expression datant du Moyen Âge fait référence aux remparts des châteaux forts.



Dans son étude sur les arts au Moyen Âge, l'écrivain historien et archéologue Prosper Mérimée (1803/1870) donne une définition précise d'un créneau : « *Les créneaux sont des espèces de boucliers en maçonnerie, élevés sur un parapet et espacés, les uns des autres, de manière à couvrir les hommes qui bordent le rempart, et à leur permettre de se servir de leurs armes, dans les intervalles qui séparent ces boucliers.* » Ainsi, lors d'une attaque, les archers montaient aux créneaux afin de pouvoir tirer leurs flèches tout en restant un minimum à couvert. Mais cette partie du château restait tout de même exposée aux jets de projectiles des assaillants.

Au fil des années, cette l'expression est passée dans notre langage courant pour décrire une personne qui défend ses positions en public, et qui doit donc s'exposer à la critique.